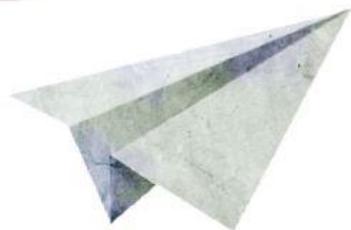


# PERMIS DE CONSTRUIRE



*Projet à destination des classes de cycle 3 des écoles élémentaires de Strasbourg*



Le projet **PERMIS DE CONSTRUIRE** a été initié en 2012 par la Ligue de l'Enseignement à destination des classes de cycle 3 des écoles élémentaires de la Ville de Strasbourg.

Ce projet concerne cette année 400 enfants du CE2 au CM2 scolarisés dans différents quartiers de la Ville de Strasbourg (Koenigshoffen, Cronembourg, Petite France, Neudorf, Robertsau, Krutenau, Montagne verte...). Seize classes participeront au projet de janvier à mars 2017.

L'animation du projet « *Permis de construire* » a à la fois lieu dans les classes et dans le quartier de chaque école. Les 15 heures d'animation sont menées par une volontaire en service civique architecte d'intérieur ou designer.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale et le CAUE du Bas-Rhin, avec les directeurs et enseignants des écoles, ainsi qu'avec les familles des enfants.

## ***LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:***

### **Permettre aux enfants de :**

- ◆ Découvrir « activement » le quartier de l'école, son fonctionnement et son architecture.
- ◆ Comprendre leur place de citoyen et apprendre à mieux vivre ensemble.
- ◆ Découvrir et pratiquer les métiers du domaine de l'architecture.

### **Mais aussi :**

- ◆ Favoriser et valoriser le travail de réflexion et de création des classes en les accompagnant dans la mise en œuvre d'un projet abouti.
- ◆ Sensibiliser les familles à leur environnement architectural et à leur place dans la cité à travers le regard et les créations des enfants.

## ***LES GRANDES ÉTAPES :***

- ◆ Phase 1 : Jeux d'analyse et d'observation pour comprendre le métier d'architecte.
- ◆ Phase 2 : Observation et analyse de son quartier.
- ◆ Phase 3 : Projet d'architecture en petit groupe : du terrain au dessin, du dessin au plan, du plan à la maquette.
- ◆ Phase 4 : Exposition et rencontre entre les classes.

Renseignements : **Marion FREYMANN**

Chargée de mission Education et Culture

Projet « PERMIS DE CONSTRUIRE »

03.90.40.63.60

[m.freymann@laligue67.org](mailto:m.freymann@laligue67.org)

# LE DEROULEMENT DU PROJET

## PREMIERE SEANCE : JEUX DE CONSTRUCTION

(Une matinée)

- ◆ Introduction à l'architecture par un diaporama et un jeu de questions-réponses, puis par un jeu de mise en situation à l'aide d'images pour comprendre le travail de l'architecte (esquisse, conception, plans, permis de construire, chantier, finitions, réception du bâtiment...)
- ◆ Introduction à la notion du plan, de la façade et du design : jeu de maquette autour de la « maison démontable » de Jean Prouvé pour en imaginer l'aménagement intérieur et les façades.
- ◆ Notions de vocabulaire et découverte des différents matériaux de construction et des types d'habitat dans le monde.



Le travail en classe dans le « carnet d'exploration » de l'élève

## DEUXIEME SEANCE : A LA DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE DE MON QUARTIER

- ◆ Découverte du quartier sur un grand plan en classe, repérage de l'école et d'autres bâtiments importants (centre commercial, lieu de culte, bibliothèque, terrain de sport...).
- ◆ La classe partira ensuite sur le terrain. La promenade dans le quartier sera l'occasion d'une analyse des bâtiments construits dans le quartier.
- ◆ Repérage d'un terrain à construire qui sera exploité dans la troisième phase du projet. Les enfants y feront un dessin rapide puis prendront les mesures et dessineront le plan du terrain. La deuxième séance se conclut par une discussion libre avec les enfants sur les

potentiels de ce terrain (aspect agréable, orientation, végétation, situation...) et sur la mise en groupe et la création d'agences éphémères d'architecture.



La visite du quartier et la découverte du terrain

## **TROISIÈME - QUATRIÈME - CINQUIÈME SEANCE : TERRAIN ▲ CONSTRUIRE**

- ◆ Démarrage en groupe du travail de conception d'une maison. Il s'agira pour les enfants de discuter ensemble pour affiner leur idée de construction puis de réaliser les premières esquisses.
- ◆ Les groupes poursuivront leur projet architectural en travaillant sur les dimensionnements et l'élaboration des plans du bâtiment. Les enfants seront guidés dans leur réflexion sur l'aménagement du bâtiment : Par où est-ce que l'on entre ? Quelle taille fait chaque espace ? Où sont les fenêtres ? Quelle forme et quelle hauteur a le bâtiment ? Ils seront ensuite amenés à réfléchir à l'aspect du bâtiment (façade, toiture, matériaux).
- ◆ Réalisation de la maquette finale du projet : gros œuvre puis aménagement intérieur, mobilier, décoration, terrain, façades...



Les premières esquisses en groupe et la construction des maquettes

## QUATRIÈME PHASE : *EXPOS!T!ON*

- ◆ En 2016, une exposition publique des travaux des enfants a eu lieu au CAUE du Bas-Rhin durant tout le mois de mai. Cette exposition a été l'occasion d'un temps de rencontre entre les classes participantes. Chaque groupe de travail a présenté à l'oral la conception de leurs bâtiments à partir d'un sketch, d'une chanson, d'un poème ou d'un jeu.
- ◆ En avril-mai 2017, l'objectif est de reconduire cette phase finale du projet dans un lieu encore à définir.



La visite de l'exposition et la présentation des travaux